

Vous informe

**VOICI, COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE, L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 2017 -

L'ordre du jour est le suivant :

- Examen du défrichement du Bois de Gratuel sur la commune de Villevaudé (projet Placoplatre)
- Projet de PLU de Veneux les Sablons
- Projet de PLU de La Brosse-Montceaux
- Projet de parc éolien "les Closeaux" sur la commune de Choisy en Brie
- examen du projet d'implantation de la plate forme "conforama" sur la ZAC des Terres rouges et son extension sur la commune de Tournan en Brie (projet de PLU déjà passé en commission).

Il est très probable qu'un complément d'information sur les thématiques agricoles et forestières sur le SCoT de Marne Ourcq soit ajouté en début de séance.